

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 2

**Résolutions adoptées à la 919^e séance
tenue en date du 1^{er} mai 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 mai 2002

E-919-2 MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX DROITS DE SCOLARITÉ ET
DES AUTRES FRAIS EXIGIBLES DES ÉTUDIANTS ET DU RÈGLEMENT RELATIF
AUX FRAIS D'ADMISSION ET AUX FRAIS DE CHANGEMENT DE PROGRAMME

Le Comité exécutif modifie le Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles et le Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme selon les documents A-16/918^e/518, A-16/919^e/518.1 et A-16/919^e/518.2 déposés aux archives.

E-919-3 ENTENTE SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX QUI VONT RÉGIR UNE ENTENTE À
INTERVENIR AVEC GÉNOME-QUÉBEC

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, ou la vice-rectrice à la recherche adjointe, Mme Marielle Gascon-Barré, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer, pour et au nom de l'Université, l'Entente sur les principes généraux qui vont régir la rédaction d'une entente entre Génome-Québec et l'Université de Montréal pour gérer la propriété intellectuelle issue des projets financés par Génome-Québec, selon le document A-16/918^e/526 déposé aux archives.

E-919-4 ENTENTE DE COLLABORATION AVEC L'INRS DANS LE DOMAINE DES
STATISTIQUES SOCIALES

Le Comité exécutif

1. approuve l'entente de collaboration entre l'Université de Montréal et l'Institut national de la recherche scientifique dans le domaine des statistiques sociales, selon le document A-16/919^e/527 déposé aux archives ;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, à signer ladite entente, pour et au nom de l'Université.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 2

**Résolutions adoptées à la 919^e séance
tenue en date du 1^{er} mai 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 14 mai 2002

E-919-5 MODIFICATION DES STATUTS DE L'IRIC

Le Comité exécutif modifie les statuts de l'Institut de recherche en immunovirologie et en cancérologie (IRIC) en ajoutant le paragraphe suivant :

E) Comité consultatif d'éthique

Le Comité consultatif d'éthique conseille le Bureau de direction de l'IRIC sur les questions d'éthique en recherche. Il relève directement du Bureau de direction et il est composé de 3 à 5 personnes ayant une réputation établie dans le domaine de l'éthique en recherche médicale. Le Bureau de direction en nomme les membres.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance